

Formulaire de demande d'amélioration de prestations (rachat et remboursement d'un versement/retrait anticipé)

IDENTITÉ DE LA PERSONNE ASSURÉE

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Adresse :
 NPA/Localité : Téléphone :
 Email :

INFORMATIONS GÉNÉRALES D'ASSURANCE

Type de demande

- projection sans engagement (*des frais sont facturés dès la 3^{ème} demande dans un intervalle d'un an*)
 demande ferme¹ (une facture sera adressée)

Avez-vous un/e compte/une police de libre passage qui n'a pas encore été transféré/e auprès de CAP Prévoyance ? oui non

Avez-vous bénéficié de versement/s anticipé/s dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement ?

oui, le/s' pour CHF..... non

Si oui, avez-vous effectué un/des remboursement/s ?

oui, le/s' pour CHF..... non

**Date/s et montant/s précis*

Arrivez-vous de l'étranger ou êtes-vous arrivé/e de l'étranger ces 5 dernières années ?

oui, date d'arrivée le non

Si oui, avez-vous déjà été assuré/e dans le cadre de la prévoyance professionnelle en Suisse ?

oui, la première fois le non

Si vous arrivez de l'étranger et que vous avez déjà été assuré/e pour la prévoyance professionnelle en Suisse, veuillez nous transmettre une copie de votre dernier certificat d'assurance.

Avez-vous un/une ou plusieurs compte/s/police/s au titre de 3^e pilier A ? oui non

Si oui, et en cas de demande ferme¹, veuillez nous transmettre un/des avis de situation à ce jour.

Etes-vous actuellement en incapacité de travail ? oui non

Pour les assurés âgés de plus de 55 ans, avez-vous déjà perçu des prestations de vieillesse et/ou d'invalidité ou en percevez-vous (capital et/ou rente) ? oui non

Si oui, et en cas de demande ferme¹, veuillez nous transmettre un justificatif des prestations versées.

INFORMATIONS RELATIVES AU RACHAT D'ANNÉES D'ASSURANCE

Compléter ce qui convient :

- Amélioration des prestations au comptant
- Je souhaite investir un capital unique d'environ CHF
 - Je souhaite acheter année/s d'assurance.
 - Je souhaite obtenir un taux de pension de retraite de % à l'âge de ans.

- Amélioration des prestations à l'aide d'un prêt pour achat d'années d'assurance
- Je souhaite payer une mensualité d'environ CHF durant mois.
 - Je souhaite obtenir un taux de pension de retraite de % à l'âge de ans.

Un prêt pour achat d'années d'assurance n'est possible que durant la **première** année d'affiliation ou dans les **90 jours** suivant la communication d'un retrait anticipé dans le cadre d'un divorce. Le prêt pour achat d'années d'assurance doit être amorti en **15 ans** mais au plus tard à l'âge de **58 ans** et la mensualité ne peut pas être inférieure à **1 ‰** du salaire assuré.

Autre :

DÉCLARATION ET RÉSERVES

Je certifie avoir répondu de manière complète et véridique aux questions précitées et n'avoir rien dissimulé. J'ai pris acte qu'un examen médical peut être requis, au frais de la Caisse, notamment lorsque l'amélioration de prestations porte sur un montant supérieur à deux années d'assurance, et que dès la troisième demande de renseignements déposée dans un intervalle de temps de moins d'un an entre chaque simulation, des frais sont facturés pour chaque nouvelle demande.

CAP Prévoyance peut **limiter** voire **refuser** le rachat d'années d'assurance en fonction des réponses au présent formulaire, si les conditions fixées par la législation fédérale et les règlements de CAP Prévoyance ne sont pas remplies.

CAP Prévoyance ne garantit **en aucun cas** la déductibilité fiscale d'un achat d'années d'assurance.

Les prestations servies étant limitées à 105 % de la rente de retraite à 64 ans, un éventuel solde de CIE qui ne résulterait pas des excédents de prestation de libre passage reste acquis à la Caisse .

Lieu et date

Signature de l'assuré/e

.....

.....